

Réf: Dossier 306202

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BATIMENT ET HYDROLIQUE NOUVELLE » en abrégé « SIBAH NOUVELLE »

Siège ABIDJAN, Cocody Abatta Village non loin du terrain Ariste ; lot : 163 ; Ilot : 18, Lot 163, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE BATIMENT ET HYDROLIQUE NOUVELLE » en abrégé « SIBAH NOUVELLE »

Objet : Construction, Peinture, Plombier, Electricité, Rénovation de logement, Soudure PEHD ;

- Conduite d'eau, Canalisation, Installation et entretien des pompes à pression, Plomberie de tout genre, Forages, Placement de vitre, Traitement d'eau potable et eau usée puis analyse;

- Bâtiments et travaux publics
- Achat-vente de diverses marchandises
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tout fonds de commerce. La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Cocody Abatta Village non loin du terrain Ariste ; lot : 163 ; llot : 18, Lot 163, llot 18

Dirigeant(s) M GROGUHE ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01863 du 06/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23841/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

